Image not found or type unknown

Responsabilité en cas de collision entre deux pietons

Par **claude76**, le **16/04/2017** à **21:29**

Bonjour,
Je voudrai savoir qui est le responsable de la collision entre deux personnes qui ce croise leur d'un passage dans une porte d'entrée d'une habitation l'entant ou le sortant Bien amicalement Claude

Par **Visiteur**, le **16/04/2017** à **21:55**

Bonsoir,
Sans intention de nuire ou sans témoignage de l'imprudence de l'un, pas de tort ni à l'un ni à l'autre.
Mais l'assurance responsabilité civile de l'un peut prendre en charge les éventuels dommages de l'autre s'ils ne sont pas de la même famille.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés